

République Française – Département du Var
Syndicat Mixte d'Assainissement
Commune du Lavandou
Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 13 MARS 2024

Nombre de membres élus : 4

En exercice : 4

Présents : 3

Votants : 3

Le Conseil Syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de M. Gil BERNARDI.

Présents : Messieurs Jean PLENAT et Patrick LESAGE, Madame Anne-Marie WANIART

Absent : Monsieur Gil BERNARDI

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick LESAGE

Date de convocation : 23 février 2024

N° délibération : 2024-05

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée le projet de compte administratif du Syndicat de l'exercice 2023, et procède à la présentation détaillée de ce document.

Il invite ensuite l'assemblée à désigner M. Jean PLENAT, en qualité de Président de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Jean PLENAT est élu Président de séance à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1612-12,

Considérant la transmission du compte de gestion 2023 du budget du Syndicat Intercommunal d'Assainissement,

Après s'être fait présenter en détail le compte administratif 2023 du budget du Syndicat Intercommunal d'Assainissement par Monsieur le Président,

Après avoir constaté que Monsieur le Président a quitté la séance préalablement au déroulement du vote, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré
A L'UNANIMITE – 3 voix pour

ADOpte le compte administratif 2023 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement dont la balance générale est arrêtée selon le détail suivant :

CA 2023		DEPENSES	RECETTES
Réalisations 2023	Fonctionnement	186 972,58 €	337 771,88 €
	Investissement	161 769,01 €	255 089,84 €
Reports 2022	Fonctionnement		
	Investissement		588 801,48 €
Résultat de clôture 2023 cumulé	Fonctionnement		150 799,30 €
	Investissement		682 122,31 €
Total cumulé 2023			832 921,61 €
Restes à réaliser	Investissement	1 527 428,35 €	1 200 000 €
Total cumulé avec restes à réaliser			505 493,26 €

FAIT AU LAVANDOU, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance

Monsieur Patrick LESAGE



Date de publication :

Le Président,



Monsieur Gil BERNARDI



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Toulon à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture du Var ou date de sa publication.